

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC IBERBANCO VILLEURBANNE, 52 COURS EMILE ZOLA 69100 VILLEURBANNE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mme Gamze Koca, représentant de la société 2G S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 5 RUE LOUIS ET MARIE LOUISE BAUMER 69120 VAULX EN VELIN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Koca Gamze	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10096 18421 00059010401 10

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 19 janvier 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Miguel Pereira
Chargé d'Affaires Professionnels
miguel.pereira@ciciberbanco.fr

JST14

lu et approuvé

CIC Iberbanco
VILLEURBANNE
52, cours Emile Zola
69100 Villeurbanne
Tél. 04 37 70 38 90
Fax 04 78 17 29 05